



Emmanuel Cognat

IHP ENC 2006

DES de Neurologie

Emmanuel Cognat, vous appartenez à la seconde promotion de résidents issus du concours national validant. Vous devez d'être inclus dans cette enquête à la suite d'une réflexion de Marie-Germaine Bousser au sujet d'un de ses internes inscrit dans un certificat de journalisme. Pourquoi un jeune interne se destinant à la neurologie s'intéresse-t-il à un sujet jugé trivial par beaucoup de nos confrères ?

Il faut que je vous précise que je viens de Limoges où j'ai fait mes études de médecine. Je n'osais espérer une telle réussite aux Examens Nationaux Classants (ENC) mais j'avais travaillé dans ce sens, et ce fut donc plus encore une joie qu'une surprise de pouvoir choisir Paris, la médecine et la neurologie. J'ai commencé mon internat le semestre dernier chez Mr Pierre Césaro au CHU Henri Mondor, Créteil, dépendant de l'université de Paris XII. Quand on est provincial, on se sait pas grand-chose des us et coutumes de la capitale. Nous avons réglementairement le droit à des formations complémentaires. A mon arrivé après le début de l'année universitaire, l'offre était effectivement limitée, mais au sein de celle-ci, le nouveau DU de communication, information et journalisme médical, créé par le Dr Henri, de Limeil-Brevannes correspondait bien à mes aspirations. J'adore la littérature depuis l'enfance. J'aime lire et écrire et, très tôt, pour gagner de l'argent de poche étant adolescent, j'ai écrit des pages sur les jeux de cartes dans une revue spécialisée. Puis j'ai eu l'occasion de participer à une compétition par équipes organisée par la Région du Limousin et financée par des fonds européens pour promouvoir des façons dont les jeunes peuvent envisager leur avenir ; certains ont choisi la formule du documentaire, d'autres celle de la fiction ; mon équipe a terminé seconde sur sept. J'ai appris combien le montage des documents constituant le produit audio-visuel fini est plus difficile et déterminant que leurs prises elles-mêmes. Le DU se déroule en quatre modules de trois jours pleins dont le programme alterne des exposés et des travaux pratiques. J'ai particulièrement apprécié la session traitant de la gestion des crises par un spécialiste de la Sorbonne. L'examen final comporte une épreuve orale et des travaux personnels. Nous serons neuf à le passer.

Pourquoi la neurologie ?

Il me semble que j'ai toujours voulu être

médecin. Très tôt je me suis intéressé au cerveau et voulu être neurochirurgien. J'ai été mis devant le souci familial que procure l'éducation d'un enfant infirme moteur cérébral. J'aime la médecine clinique et j'ai besoin du contact avec les patients mais je n'ai rien d'un mystique. Je ne me relie pas à des influences particulières, sauf que j'ai toujours aimé la littérature de l'imaginaire. Deux ouvrages lus en DCEM-3 m'ont beaucoup éclairé : *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau* d'Oliver Sachs et *L'homme thermostat* de Laurent Cohen. L'intérêt des internes pour la neurologie suit des cycles plus ou moins réguliers. Ma promotion me paraît la priser plus que les précédentes. La validation de la spécialité exige cinq semestres de neurologie ; il ne reste donc plus que trois semestres pour acquérir les formations complémentaires. Le choix sera difficile car j'en voudrais connaître plus dans des matières aussi essentielles pour un neurologue que la neuro-chirurgie, la psychiatrie, la neuroradiologie, la gériatrie et la rééducation fonctionnelle, discipline dans laquelle j'ai fait fonction d'interne à Limoges pendant quelques mois. Enfin, je voudrais aussi étudier parallèlement la philosophie à Nanterre, puisqu'il n'existe pas de cours par correspondance en philosophie à la Sorbonne (du moins n'en ai-je pas trouvé !).

Quelle place la recherche va-t-elle prendre dans votre cursus que l'on devine ambitieux ?

Je sais que j'irai jusqu'au bout des possibilités qu'offre l'Université du troisième cycle. Je ferai un master et un doctorat. Ce projet est encore à l'état de friche mais il s'inscrira à l'évidence dans le cadre des neurosciences.

Irez-vous à l'étranger ?

Je n'en exclus nullement la possibilité. Reste le problème de la langue. Il me faudrait améliorer ma pratique de l'anglais et de l'espagnol appris au lycée. Je lis la presse anglophone correctement. Le parler est une autre affaire.

Quels avantages voyez-vous d'avoir été étudiant à Limoges ? Quel aurait été votre avenir si vous n'aviez pu avoir Paris ?

A Limoges, j'ai reçu une excellente formation clinique, plus humaine, homogène et profonde que celle que l'on acquiert à Paris, me semble-t-il, mais je ne suis Parisien que depuis moins d'un an. Je suis très reconnaissant à mes deux maîtres limougeaux, le pneumologue Bonnot et le

chirurgien Valleix, de m'avoir permis de bien me structurer pour un avenir qu'à l'âge que j'avais, on a souvent du mal à matérialiser. Nommé à Limoges ou ailleurs, j'aurais été neurologue de toute façon. Mais, et c'est là que Paris est inégalable avec ses multiples hôpitaux, je n'aurais pu y évoluer que dans un seul service hospitalier spécialisé et un second seulement dans le cadre d'un stage inter-chu. Les externes de Limoges de ma promotion ont compris qu'ils devaient passer l'ENC en musclant leur préparation. Nous faisons appel à un service parisien de conférenciers privés pour améliorer nos chances de nomination et de classement. C'est tous les DIMANCHES, que nous travaillons en conférences d'internat à Limoges pendant les deux années de préparation aux ECN (DCEM III et DCEM IV). La faculté nous prête ses locaux dans ce sens (une convention est passée entre celle-ci et une association étudiante). Le doyen et son équipe, qui ne manquent jamais de souligner l'iniquité du système, le soutiennent tout de même. En ce qui me concerne, le résultat a été positif au-delà de mes espérances. Pour les autres aussi, dans la mesure où ils ont été reçus en plus grand nombre.

Pouvez-vous me définir le titre et la fonction sous lesquels vous exercez actuellement ?

(étonné et hésitant, avant de répondre lentement) : Ici ?... Mais je suis interne ! Dans le service de neurologie du Professeur Marie-Germaine Bousser, à l'hôpital Lariboisière.

Savez-vous que le titre d'interne n'existe plus légalement et qu'aux USA, un intern est un externe, un résident est un interne au sens français du terme ? que vous pourriez ne pas avoir le droit d'inscrire "AIHP" sur votre carte de visite au bout de vos quatre ans de bons et loyaux services ?

(toujours pensif et hésitant) : Je n'avais jamais réfléchi à cela avant votre question. Ce qui compte pour moi aujourd'hui, c'est d'avoir été nommé à l'internat. Le CHU n'a pas d'importance : qu'il soit parisien ou provincial, le principal est la fonction et la formation qu'elle procure. Par contre, c'est vrai, je serais très choqué de ne pouvoir faire graver ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS sur ma plaque ou que cela ne représente plus rien.

Entretien le 15 juin 2007

Validé le 27 août 2007